



Evaluation des diplômes Masters – Vague B

ACADEMIE : AMIENS

Etablissement : Université de Picardie Jules Verne

Demande n° S3MA120000501

Domaine : Sciences, technologies, santé

Mention : Ecosystèmes, agrosystèmes, développement durable

Présentation de la mention

La mention « Ecosystèmes, agrosystèmes, développement durable » (EADD) a pour objectif de former des cadres dans les domaines de l'agroproduction, surtout végétale, et dans la gestion de la biodiversité et de l'environnement. Par ailleurs, la préparation aux métiers de l'enseignement en sciences de la Vie et de la Terre est assurée dans une spécialité en création.

Cette mention en renouvellement comporte 3 spécialités :

- « Production végétale et industries agro-alimentaires » (PVIA) ;
- « Ecologie, agroécologie, biodiversité » (EAB) ;
- « Sciences de la Vie et de la Terre » (SVT). Cette spécialité est en création.

Les spécialités PVIA et EAB se déclinent en cinq parcours : « Industries agroalimentaires », « Production végétales », « Ecologie agroécologie biodiversité » (EAB), « Gestion durable de l'environnement et aménagement » (GDEA) ; le cinquième parcours professionnel « Agroécologie » est constitué d'unités d'enseignement (UE) mutualisées entre les deux spécialités.

Les spécialités combinent objectifs professionnels et recherche, avec globalement une finalité professionnelle plus affirmée. Cette mention s'appuie sur un réseau d'entreprises régionales et sur le pôle de compétitivité « Industries et agro-ressources » (IAR) des régions Picardie et Champagne-Ardenne. La poursuite en doctorat s'effectue classiquement au niveau local, au sein de l'école doctorale « Sciences et santé ».

Indicateurs

Effectifs constatés (effectifs M1 + M2)	80-117
Effectifs attendus	110
Taux de réussite	90-95 %
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	-
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	85 %
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	-

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

Le dossier correspond à une demande de renouvellement de mention. Les spécialités PVIA et EAB constituent l'ossature ancienne de la mention. La spécialité SVT fait l'objet d'une demande de création, avec toutefois l'antériorité d'un précédent parcours de la spécialité EAB pour les métiers de l'enseignement.

Malgré une bonne implantation régionale et un flux d'étudiants élevé, cette mention présente un choix un peu trop large de finalités de formation, notamment en raison du caractère régional de la formation en termes de débouchés, d'orientation et d'appui recherche. La lisibilité des formations est ainsi assez difficile à suivre. La mention propose des parcours qui apparaissent parfois difficilement différenciables. Par exemple, la spécialité EADD ouvre sur un parcours « professionnel » GDEA, et un parcours EAB qui est affiché à la fois « recherche » (en écologie) et « professionnel » (en gestion de la biodiversité dans les milieux naturels et les agrosystèmes). Cela conduit à dix-neuf mots clés pour définir les objectifs de formation, dont certains sont difficiles à différencier pour le spécialiste, sûrement pour les étudiants (Agro-environnement dans le parcours mutualisé EAB/PVIA, et Biodiversité-Agronomie dans le parcours EAB). Cette offre de formation, aux objectifs parfois confus, ne permet pas aisément un recrutement hors des flux d'étudiants locaux, et peut rendre délicat le placement des diplômés en dehors des entreprises régionales qui connaissent bien la formation.

Simultanément à cette mention EADD, se crée une mention « Transformation et valorisation des ressources naturelles » (TVRN) entre l'Université de Picardie Jules Verne (UPJV) et l'Université de Technologie de Compiègne (UTC) dont certaines spécialités présentent des mots clés redondants, notamment les spécialités « Procédés de transformations des ressources renouvelables », « Biotechnologies » (végétale), et « Analyse, contrôle qualité - traitement qualité de l'eau ». Les laboratoires de Biologie des plantes et contrôle des insectes ravageurs (BIOPI EA3900) et Génie enzymatique et cellulaire (GEC UMR 6022) émergent dans ces deux mentions.

Enfin, aucune référence n'est faite aux liens à venir avec l'Université de Reims - Champagne-Ardenne (URCA), alors que des démarches entre des laboratoires de l'UPJV et de l'URCA sont en cours pour la création d'une structure fédérative de recherche (SFR) « Agrosociétés, environnement et développement durable ». Cette collaboration se justifie d'autant qu'elle repose sur un pôle de compétitivité commun (IAR implanté sur les deux régions Champagne-Ardenne et Picardie) et qu'elle permettrait d'atteindre un potentiel « recherche » plus pertinent qu'actuellement.

- Points forts :

- Le bon ancrage régional.
- L'antériorité des formations et placement global des étudiants.

- Points faibles :

- La multiplication des finalités de formation : on peut douter de la lisibilité par les professionnels et de l'attractivité des étudiants au-delà du recrutement régional.
- Cinq parcours sur les deux spécialités, dont un parcours mutualisé qui n'est pas décrit.
- L'appui recherche et les débouchés recherche limités : l'adéquation entre le potentiel « recherche » et la diversité des thèmes abordés dans cette mention demeure faible.
- Le faible nombre d'étudiants bénéficiant de la mobilité internationale.
- Les relations avec l'école doctorale restreintes.

Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : B



Recommandations pour l'établissement

Il serait souhaitable de clarifier les objectifs de formation et de renforcer les objectifs « recherche ».

La clarification des objectifs de formation reste perfectible entre les mentions de l'établissement (redondances entre les mentions TVRN et EADD) et entre les mentions de différents établissements : sur les sites d'Amiens, Reims et Compiègne, quatre mentions et dix spécialités se réclament du soutien du pôle IAR dans les domaines des Agroressources.

Il serait souhaitable de rechercher de nouvelles synergies, d'autant que le potentiel « recherche » de chaque site est restreint et qu'une structure inter-régionale de recherche est en cours de réalisation (projet de SFR Inter-région « Condorcet-agro-sciences »).

Appréciation par spécialité

Productions végétales et industries agroalimentaires

- Présentation de la spécialité :

La spécialité « Productions végétales et industries agroalimentaires » (PVIA) constitue une formation préparant aux métiers de la production végétale et de l'agroalimentaire. Issue d'une maîtrise des sciences et techniques (MST), la filière PVIA, créée en 1985, incluse en filière de l'Institut universitaire professionnalisé (IUP) en 2000 et passée au système « licence-master-doctorat » (LMD) en 2004, comprend à la fois un parcours professionnel et un parcours recherche. Pour ce dernier, l'école doctorale « Sciences et santé » de l'Université de Picardie Jules Verne (UPJV) sert d'appui.

- Indicateurs :

Effectifs constatés	20-31
Effectifs attendus	-
Taux de réussite	98-100 %
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	79
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	72
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	-

- Appréciation :

L'historique de la formation démontre un ancrage régional ancien et toujours fort, assurant l'essentiel des débouchés. La formation s'appuie en cela sur le pôle de compétitivité IAR. Les objectifs de formation en productions végétales sont clairement identifiés. Les objectifs de la partie industrie agroalimentaire sont peu spécifiés. Pour un recrutement et un placement élargis, il serait pertinent d'orienter la formation vers des finalités plus précises.

- Points forts :

- L'insertion régionale est bonne.
- L'organisation pédagogique, avec un parcours en amont (troisième année de licence - L3) est structurée.
- La participation des professionnels est significative.
- Le suivi des étudiants est assuré.

- Points faibles :

- Le recrutement est essentiellement régional (problème de visibilité nationale).
- L'effectif est en diminution sur le dernier quadriennal. Il n'est pas clairement précisé les effectifs par parcours.
- L'adossement recherche est restreint, et l'incitation à la poursuite en doctorat n'est pas mise en exergue et ne semble pas être une priorité.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A

Recommandations pour l'établissement

Le caractère très régional de la formation, à la fois dans son recrutement et dans ses débouchés, pourrait être sublimé si le volet recherche de la formation était étoffé.

Il serait pertinent de définir plus précisément les particularités de formation et de débouchés de cette spécialité avec la spécialité « Biotechnologies » de la mention TVRN de l'UPJV-UTC.

Ecologie, agroécologie, biodiversité

- Présentation de la spécialité :

La spécialité « Ecologie, agroécologie, biodiversité » (EAB) constitue une formation en développement durable dans les espaces naturels et anthropisés, qui s'inscrit dans la continuité de la spécialité EADD du précédent contrat quadriennal. Les domaines concernés sont : agroécologie, environnement et aménagement, agroalimentaire, sciences des sols. Les métiers visés sont divers, allant du milieu agricole au journalisme agricole.

- Indicateurs :

Effectifs constatés	18-33
Effectifs attendus	-
Taux de réussite	84-90
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	-
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	70
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	70

- Appréciation :

Cette spécialité est bien ciblée sur la formation de cadres en Agroécologie. Elle correspond bien au contexte économique régional. Toutefois, le descriptif est limité et il est parfois difficile de définir l'originalité de cette formation dans l'offre LMD nationale.

- Points forts :

- Le partenariat avec le milieu professionnel apparaît bon pour certains objectifs de formation.
- La formation repose sur une équipe pédagogique d'expérience.

- Points faibles :

- La diminution des effectifs (jusqu'à 50 % de « perte ») entre M1 et M2 n'est pas dans l'esprit LMD qui suppose des flux constants à l'intérieur d'un cycle.
- Les objectifs « recherche » ne sont pas clairement exposés (poursuite en doctorat très faible : 1 en 2010).
- Les objectifs de formation peuvent paraître confus : onze mots clés dans les objectifs de formation à partir de trois parcours (inclus un parcours commun avec la spécialité PVIA).
- Certains objectifs de formation ne semblent pas avoir un adossement recherche important (ou celui-ci est insuffisamment décrit).

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : B



Recommandations pour l'établissement

Une clarification de l'offre de formation pour les différents parcours de cette spécialité devrait être envisagée.

Il conviendrait également de s'assurer de la non redondance du parcours « Gestion de l'eau » (GDEA) de cette spécialité avec la spécialité « Analyse, contrôle qualité - traitement qualité de l'eau » de la mention TVRN (UPJV-UTC).

Il serait souhaitable de veiller à stabiliser les effectifs entre M1 et M2.

L'aspect formation à et par la recherche mériterait d'être étoffé, notamment par l'introduction d'une UE dotée de cet objectif (éventuellement mutualisée avec une autre spécialité).

Sciences de la Vie et de la Terre (SVT)

Cette spécialité sera évaluée *a posteriori*.